

RÉALISER UNE INSTALLATION AVANT COMPTEUR EN IMMEUBLE COLLECTIF



LA FORMATION

Objectifs

- Connaître et maîtriser les règles de conception et de réalisation des installations avant compteur en immeuble habitation collectif
- Maîtriser les points de contrôle du distributeur
- Être certain de la réception du chantier

Nature

Conformément à l'article L6313 du code du travail, cette action de formation relève de l'adaptation et du développement des compétences des salariés et de l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

Démarche pédagogique

- Par le biais de QCM, les stagiaires s'évalueront sur les différents thèmes.
- La formation, animée par un formateur expert des installations gaz, s'articule autour d'apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation.
- Cette action de formation permet l'adaptation et le développement des compétences des salariés et l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.



LE PROGRAMME

1^{ère} journée

- Accueil des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation des textes réglementaires :
 - Arrêté du 23 Février 2018
 - Les guides techniques du CNPG
- Présentation d'un référentiel de contrôle
- Étude détaillée des règles de conception et de réalisation apportées sur les thèmes suivants :
 - Choix des matériaux et mise en œuvre
 - Détermination du calibre des tuyauteries
 - Essai d'étanchéité
 - Organe de coupure, organe de coupure individuel
 - Conduite d'immeuble, montante
 - Alimentation en gaz d'un ensemble unique
 - Branchement particulier
 - Implantation des compteurs
 - Local technique gaz
 - Placard technique gaz
 - Gaine d'immeuble pour conduite d'immeuble, pour tige après compteur
 - Alimentation en gaz d'un ensemble unique
- Bilan et synthèse de la formation

Durée formation

1 jour - 7 heures

Prix

Inter-entreprise : tarif communiqué sur demande et intra-entreprise : sur devis

Pré-requis

Connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage

Public

Pour les salariés et chefs d'entreprises de plomberie et de chauffage

Organisation

De 4 à 12 stagiaires

Délai d'accès minimum 48h

Intervenants

Double expertise de Technicien et Formateur sur les installations de gaz.

Évaluation

- Évaluation qualitative de fin de stage
- Validation du stage par un test
- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle

MAIT20

0 826 628 628

Service 0,15 € / min
+ prix appel

QUALIGAZ

131-135, avenue Jean Jaurès « Le Forum » 93305 AUBERVILLIERS Cedex
qualigaz.com - formation@qualigaz.com - Janvier 2022

N° SIRET : 38279303200113 - Code APE : 7120 B

Enregistrée sous le numéro 1193050729

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.